



Communauté
de communes
**LACQ-
ORTHEZ**

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le

SLO

ID : 064-200039204-20221017-BECCLO_2022_300-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt et deux, le dix-sept octobre à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES : : Mme Marlène LE DIEU DE VILLE et MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Michel DUPUY, Emmanuel HANON, Christian LOMBART.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT – FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIELS ET
VEHICULES ROUTIERS POUR LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ –
FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN VEHICULE LEGER 5 PORTES AVEC MOTORISATION
ELECTRIQUE – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N° 1**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 3 mai 2022 pour une remise des offres le 8 juin 2022.

Le marché a été attribué à la Sté **ABCIS PYRENEES BY AUTOSPHERE - 64000 PAU** pour un montant de 30 085,50 € TTC

Il était prévu au marché pour véhicule électrique e-208 allure, la teinte blanc nacré. Le constructeur a informé la société ABCIS de l'arrêt de cette teinte suite à l'atteinte du capacitaire de l'usine. Le bonus écologique a également été réévalué.

L'avenant n° 1 vise à accepter la nouvelle proposition de la société ABCIS telle que décrite ci-dessus entraînant une moins-value de -1 500 €. Le nouveau montant du marché s'élève à 28 585,50 € TTC.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant n° 1.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Patrice LAURENT

Patrice LAURENT

